



Le 7 février 2023

Extrait du Procès-Verbal
Résolution 376-2023

Province de Québec
MRC Athabaska
Municipalité de Saint-Valère

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal, tenue le lundi 6 février 2023, 19 h 30, à la salle municipale située au 2 de la rue du Parc Saint-Valère Québec.

Sont présents:

Monsieur Guy Dupuis	Siège 1
Monsieur Jacques Pépin	Siège 2
Monsieur Éric Morissette	Siège 3
Madame Nadia Hébert	Siège 4
Madame Joséane Turgeon	Siège 5
Madame Claudia Quirion	Siège 6

Président de la séance : Monsieur Marcel Normand, maire

Secrétaire de la séance: Annick Girouard

DEMANDE DE CHANGEMENT DE ZONAGE DU LOT 5 180 373 APRÈS ÉTUDE DU CCU

ATTENDU QUE la compagnie Ideal Cargo Inc., par le biais de son actionnaire et directeur général Guillaume Bergeron à déposer une demande de modification aux règlements concernant le lot 5 180 373 du cadastre du Québec, zone 6A;

ATTENDU QUE le lot appartient présentement à Ferme Valayre Inc. et que le premier actionnaire, monsieur Louis Hébert, accepte la démarche en question;

ATTENDU QUE la demande vise à permettre l'aménagement d'une aire d'entreposage industrielle afin d'entreposer les remorques fabriquées par l'entreprise Idéal Cargo Inc. sur le lot localisé au sud de la route 161 soit au 2245, route 161 à Saint-Valère.

ATTENDU QUE l'entreprise Idéal Cargo Inc. est une entreprise florissante et en pleine expansion;

ATTENDU QUE l'espace visé par la demande est une section boisée, ce qui n'engendrera pas de perte de superficie cultivable;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Valère espère conserver l'entreprise sur son territoire et elle fera tout en son pouvoir afin de l'appuyer dans sa démarche;

ATTENDU QUE la municipalité ne possède pas d'autres emplacements afin de proposer une alternative au demandeur et elle juge que la demande d'engendrera pas d'effet négatif à l'agriculture;



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Éric Morissette, appuyé par monsieur Jacques Pepin, que la municipalité accepte le projet d'Idéal Cargo Inc. et demande à la MRC d'Arthabaska de modifier son schéma d'aménagement afin de pouvoir faire cheminer la demande en question.

Copie conforme.

Donné à Saint-Valère, ce 7^e jour du mois de février 2023.

Annick Girouard
Directrice générale adjointe

